
entaché le scrutin. L'opération de surveillance conjointe ONU/OSCE, qui comprenait un Canadien, a conclu qu'en raison des conditions préélectorales le scrutin, bien que généralement libre, n'avait pas été équitable.

En mai, les premières élections parlementaires depuis l'indépendance ont eu lieu au **Bélarus**, de concert avec un référendum national sur, entre autres, l'intégration économique avec la Russie et les pouvoirs de dissolution du Parlement par le président. Les observateurs ont critiqué la conduite de l'élection et du référendum et fait remarquer l'« ingérence indue » du pouvoir exécutif dans le processus électoral, les restrictions imposées aux activités des partis d'opposition, ainsi que l'emprise et l'influence du gouvernement sur les médias. Ils ont conclu que les élections ne répondaient pas aux normes internationales en matière de vote libre et équitable.

En **Azerbaïdjan**, une tentative de coup d'État en juillet a donné lieu à une répression de l'opposition en vue des élections de novembre, les principaux partis d'opposition n'ayant réussi à s'inscrire qu'après l'exercice de fortes pressions internationales. Les observateurs internationaux, y compris l'opération conjointe de l'ONU/OSCE, ont conclu qu'ils entretenaient de « sérieux doutes » sur l'équité du scrutin en raison de l'exclusion de jusqu'à 60 % des candidats et du tiers des partis, de l'accès inégal aux médias, de « graves irrégularités » dans le vote et le dépouillement du scrutin, et d'un vote multiple généralisé.

Ailleurs dans les républiques de l'Asie centrale de l'ancienne Union soviétique, un référendum tenu en 1994 pour prolonger le mandat du président du **Turkménistan** jusqu'en 1999 s'est transformé en tendance régionale en 1995. En **Ouzbékistan**, 99,96 % des électeurs auraient voté en mars pour prolonger le mandat du président Karimov jusqu'en l'an 2000, tandis qu'au **Kazakhstan**, le président Nazarbaev a vu prolonger son mandat par référendum jusqu'en 1999, après avoir présumément obtenu 95 % des voix exprimées.

Les traditions démocratiques sont bien enracinées en Europe de l'Ouest, ce qui n'a pas empêché certains pays de procéder à des réformes en profondeur. En **Belgique**, les élections de mai comportaient la première élection directe de trois assemblées législatives régionales (en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles) ainsi qu'au Conseil communautaire germanophone, conformément aux réformes constitutionnelles introduites en 1993. En **Italie**, les tentatives de donner un peu plus de stabilité au système politique se sont poursuivies avec l'adoption en février d'un nouveau système électoral fondé sur la majorité pour les 15 régions du pays. Par ailleurs, les enquêtes sur